



Münster, le 1 décembre 2023

XXVI^e SPECQUE – FICHE DE POSTE Représentant.e.s d'intérêts

La présente fiche de poste ouvre la procédure de sélection des personnes appelées à occuper les postes de **Représentant.e.s d'intérêts** de la XXVI^e Simulation du Parlement européen Canada-Québec-Europe (SPECQUE) qui se tiendra à Québec, QC, Canada, du 28 juillet au 4 août 2024.

I- POSTE

Les représentant.e.s d'intérêts sont une part essentielle du processus législatif européen. Dans un système politique représentatif où l'on ne peut attendre de chaque élu.e européen.ne qu'il ou elle soit un expert dans chacun des nombreux domaines de l'action publique, ces derniers doivent se reposer autant sur leurs propres connaissances et compétences que sur l'expertise extérieure. Les représentant.e.s d'intérêts sont des professionnel.le.s, expert.e.s dans leur domaine. Leur rôle principal est de présenter aux élu.e.s des éléments d'expertise afin d'influencer de manière directe ou indirecte leurs décisions et votes. Plus connu.e.s sous le nom de "lobbyistes", elles.ils représentent une large variété d'acteurs, des grandes entreprises multinationales aux PME, des syndicats aux organisations de consommateurs, des collectivités locales aux ONG. Durant la SPECQUE, les représentant.e.s d'intérêts doivent ainsi s'efforcer de convaincre les député.e.s européen.ne.s du bien fondé de leur vision et pousser des changements législatifs qui correspondent aux priorités de leurs employeurs et clients.

Conformément au Règlement intérieur du Parlement européen simulé (RIPES), les représentant.e.s d'intérêt sont nommé.e.s par le Conseil d'administration, sur proposition du Pôle surveillance académique.

II- LES TEXTES pour 2024, sur lesquels les représentant.e.s d'intérêts seront amené.e.s à intervenir

Les trois textes suivants seront débattus lors de la SPECQUE 2024, sur proposition de la Commission :

1. Proposition de directive du Parlement Européen et du Conseil de l'Union européenne relative à une politique commune en matière de transports durables à l'échelle européenne
Commission du tourisme et des transports – TRANS / Formation "Transports, Télécommunications et Energie" du Conseil de l'UE

2. Proposition de communication du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne relative aux violences éducatives ordinaires et l'impact de celles-ci dans les sociétés européennes contemporaines

Commission de la culture et de l'éducation - CULT

3. Proposition de règlement du Parlement Européen et du Conseil relative à une fusion des directives 2011/95/UE (Directive Qualification) et 2001/55/CE (Directive Protection Temporaire) en matière d'asile

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures – LIBE / Formation "Justice et affaires intérieures" du Conseil de l'UE

III- RESPONSABILITÉS

Avant la SPECQUE :

- Rédiger un document présentant la position et les propositions de son organisation sur les propositions législatives présentées lors de la simulation dès lors qu'elles concernent les intérêts des personnes qu'elle/il représente ;
- Entrer en contact avec les postes à responsabilités (notamment les commissaires et rapporteur.se.s) au plus vite afin d'influencer la rédaction des textes et rapports ;
- Entrer en contact avec les postes à responsabilités (notamment chef.fe.s de groupes et présidences du Conseil), les membres du Conseil de l'UE et les député.e.s européen.ne.s, pour tenter d'influer sur les positions nationales ou politiques des groupes et sur la préparation des débats ;
- Mener un travail de recherche et se former à la fois sur les personnes qu'il/elle représente, mais également sur son domaine d'actions et de compétences afin d'en devenir un.e expert.e ;
- Préparer des séries d'amendements pour pouvoir les transmettre aux membres du Conseil et aux député.e.s européen.ne.s ;
- Envoyer des fiches de position par mail aux participant.e.s en amont de la simulation.

Pendant la SPECQUE :

- Défendre les intérêts de l'organisation qu'il ou elle représente au mieux ;
- Intervenir auprès des différents acteurs de la simulation pour présenter et défendre ses positions ;
- Participer activement aux réunions des groupes politiques et aux réunions des délégations nationales au Parlement européen et au Conseil ;
- Participer activement aux "discussions de couloirs" et aux négociations informelles ;
- Organiser des réunions et événements pendant la semaine de simulation avec les participant.e.s dans le but d'influer sur leurs décisions et leurs votes.

IV- PROFIL RECHERCHÉ

Tout.e participant.e, nouveau.elle ou ancien.ne, est éligible et peut déposer sa candidature. Les candidat.e.s au poste de Représentant.e d'intérêts sont sélectionné.e.s sur la base de la qualité académique de leur dossier, et considérant notamment les critères suivants :

- Faire preuve de motivation, de rigueur et de disponibilité avant la simulation ;
- Connaissance générale des enjeux actuels de la politique européenne ;
- Connaissance de la structure et du fonctionnement de l'Union européenne ;
- Connaissance des équilibres politiques au sein du Parlement européen et de l'Union européenne ;
- Compréhension du fonctionnement de la SPECQUE et de ses valeurs ;
- Sens des négociations ;
- Sens de la pédagogie ;
- Esprit de travail ;
- Capacité à respecter les délais.

Nota Bene : Le Pôle académique tient néanmoins à porter à la connaissance des candidat.e.s un élément essentiel. Ce poste, compte tenu de ses missions, correspond davantage à des participant.e.s ayant déjà effectué une ou plusieurs simulations de la SPECQUE, leur permettant de connaître un certain nombre de personnes et pouvant s'appuyer sur ce réseau de relations existant.

V- ÉCHÉANCIER / CALENDRIER

- **14 janvier 2024 :** date limite pour le dépôt des dossiers de candidature. Le dossier doit être soumis **au plus tard à 00h (Europe) / 18h (Québec)** à l'adresse pole.academique@specque.org ;
- **22 janvier 2024 :** annonce des candidatures retenues ;
- **A partir du 23 janvier 2024 :** rencontre avec les commissaires, les rapporteur.se.s et le pôle académique. Début du travail de recherche et d'influence sur les différents textes.

Veillez noter que les représentant.e.s d'intérêts bénéficient d'une aide, d'un accompagnement et de formations assurés notamment par le Pôle surveillance académique depuis leur recrutement et jusqu'à la simulation.

VI- MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature au poste de Représentant.e doit comprendre tous les éléments suivants :

Le caractère convaincant et logique de votre argumentation sera un élément primordial de sélection. Portez donc une attention particulière à expliciter votre sujet sans le perdre de vue.

1. **Une lettre de motivation de 2 pages maximum** (en pièce jointe docx ou PDF) ;
2. **Un curriculum vitae** (en pièce jointe doc ou PDF) ;

Le caractère convaincant et logique de votre argumentation sera un élément primordial de sélection. Portez donc une attention particulière à expliciter votre sujet sans le perdre de vue.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Un Guide complet du poste de Représentant.e d'intérêts sera bientôt disponible sur le **Site Officiel de la SPECQUE** : [Guides – SPECQUE](#) (Rubrique Ancienne Simulation > Guides)

Une Question ? Contactez-nous ! pole.academique@specque.org